

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 février 2017

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Nina POUPELIN, Séverine GILBERT, Marie-Joëlle EMON, Susan HANCOCK, Josette BERARD, Cécile TABEAU Messieurs Alain POTTIER, Henri BLOIS, Claude SORLIN, Bernard VICENTY, Christopher HANCOCK, Anthony DUPUY.

Absents : Mme Charlène ARRIVÉ, M Eric BUINIER (pouvoir à Alain POTTIER)

Monsieur Anthony DUPUY a été nommé secrétaire de séance

1-Remplacement des candélabres devant la Mairie

Madame le Maire donne lecture du devis proposé par le SDEER pour le remplacement des candélabres devant la Mairie, ces derniers ne fonctionnant plus.

Le montant total s'élève à 2 523,00 €, la participation de la commune à hauteur de 50% s'élève à 1261,61 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour le remplacement des candélabres, décide le règlement sans intérêts sur 5 ans, et autorise Madame le Maire à signer la convention.

2- Révision des charges pour la Maison des Assistantes Maternelles

Madame le Maire informe l'assemblée que les charges afférentes aux locaux mis à disposition par la MAM avaient été estimées sur la base de la consommation du groupe scolaire. Après plus d'un an d'occupation, les charges réelles indiquent une baisse par rapport à cette estimation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, Décide de fixer le montant des charges à compter du 01/01/2017 à 500 € par mois.

3-Amortissement de la participation financière de la commune aux travaux d'aménagement « rue du marais »

Madame le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la comptabilité M14, les subventions d'équipement versées aux organismes publics doivent être amorties. Par conséquent la participation versée au département dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du marais pour un montant de 5 961,85 € doit être amortie sur une période maximale de 5 ans.

Le Conseil Municipal, à 12 voix et une abstention, décide d'amortir cette subvention sur 3 ans.

4-Projets Budgétaires

Le Conseil Municipal évoque quelques projets pour le budget 2017 :

- Acquisition de radars pédagogiques pour le village de « Azac »
- Ralentisseurs à l'entrée du bourg côté Authon
- Rénovation de la passerelle de la Tâche
- Remplacement de la porte d'entrée de la salle des fêtes, et réfection de l'entrée
- Voirie Lotissement
- Remplacement du parc informatique de la Mairie.

5- Questions diverses

Madame le Maire

-Informe d'une réunion destinée aux élus concernant la révision du Plan Local de l'Habitat, sur lequel les conseils municipaux devront se prononcer avant le 18 avril prochain.

-Informe d'une demande d'une personne de Blanzac les Matha qui souhaiterait installer un distributeur de baguettes sur la commune. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable.

-Donne lecture du devis pour le feu d'artifice pour la foire aux vins. Indique que l'association « Les Boute-en Train » pourra éventuellement à l'occasion des 20 ans participer pour avoir un feu d'artifice plus conséquent.

-Informe de plusieurs demandes de subventions émanant d'associations extérieures. Le Conseil Municipal ne souhaite pas subventionner.

Bernard VICENTY

-Informe que M. Patrick ROUDIER a donné sa démission de la présidence du Sivom et du conseil Syndical
M.Philippe CHASSERIEAU est le nouveau président.

-Informe que lui-même a démissionné de la Vice-Présidence.

M.Alain POTTIER est le nouveau vice-président.

-Donne des informations sur les visites de sécurité auxquelles il a assisté pour la salle des fêtes et le moulin des 3 rivières.

-Relate la réunion du SAS (chantier d'insertion). Le muret prévu sur la place des Capucins entre l'Eglise et le parking va être effectué courant septembre 2017.

Cécile TABEAU

-Demande si une boîte à lire sera installée sous l'ancien abri bus, place des Capucins ? Madame le Maire répond par l'affirmative.

-Relate le contenu de la réunion organisée par l'Association des Maires sur la législation funéraire.

Anthony DUPUY

-Donne le programme de « vivre ensemble » pour les mois d'avril/mai/juin

-Parle du blog des 11-15 ans.

Alain POTTIER

-Indique que le revêtement devant le local des aînés va être refait.

-Informe que l'eau stagne au niveau de la première entrée du parking. L'entreprise chargée des travaux va y remédier.

Le Maire, Agnès POTTIER